



DROIT GÉNÉRAL DES AFFAIRES

Plusieurs conseils sur la fin du conflit entre Hermès et LVMH

LVMH et Hermès International ont annoncé le 3 septembre avoir mis fin au conflit qui les opposait depuis quatre ans à la suite de l'entrée surprise du groupe de Bernard Arnault au capital du sellier. Le président du tribunal de commerce de Paris, Frank Gentin, a proposé aux deux sociétés une conciliation visant à mettre un terme aux contentieux et à rétablir un climat de relations positives entre eux. Acceptant cette proposition, les deux groupes ont signé une transaction aux termes de laquelle la totalité des actions Hermès détenues par LVMH seront distribuées à ses actionnaires, la société Christian Dior ayant prévu de distribuer les actions qu'elle recevra à ses propres actionnaires. En outre, LVMH, Christian Dior et Groupe Arnault se sont engagés à ne pas acquérir de nouvelles actions Hermès dans un délai de cinq ans. Les distributions d'actions approuvées par les conseils d'administrations des groupes concernés seront réalisées au plus tard le 20 décembre 2014. A l'issue de ces opérations, Groupe Arnault détiendra environ 8,5 % du capital d'Hermès. Cet accord met fin à tous les contentieux qui opposaient les deux groupes et à ceux opposant Hermès aux banques Nexgen, Société Générale et CA CIB. Hermès était représenté par **Ginesté Magellan Paley-Vincent**, avec **Philippe Ginesté**, **Catherine Paley-Vincent** et **Xavier Pernot**, associés, ainsi que par **French Cornut-Gentille & Associés**, avec **Pierre Cornut-Gentille**, associé. Les dirigeants d'Hermès avaient pour conseil **Darrois Villey Maillot Brochier**, avec **Jean-Michel Darrois** et **Christophe Ingrain**, associés. **Davis Polk & Wardwell** représentait LVMH, avec **Georges Terrier**, associé, et **Jérôme Sibille**, ainsi que par les avocats **Jean-Pierre Gastaud**, **Pierre Haïk**, **Jacqueline Laffont**, et **François Martineau**, associés du cabinet **Lussan**. Société Générale avait pour conseil **Paul Hastings**, avec **Dominique Borde**, associé, et **Jérôme Barzun**. Nexgen était assisté par **Veil Jourde**, avec **Emmanuel Rosenfeld**, associé, et **Marie Errera**, conseil. **Brandford Griffith & Associés** conseillait CA CIB, avec **Henri Brandford Griffith** et **Diane Pasturel**, associés.